

# MAIRIE DE CHANAT-LA-MOUTEYRE

Puy-de-Dôme

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2023

### *SEANCE DU 19 OCTOBRE 2023*

Le Conseil municipal de la Commune de Chanat-la-Mouteyre dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Nicolas BEAURE, Maire.

**Membres du conseil municipal** : Nicolas BEAURE, Claude VIESSANT, Corentin LE BOUQUIN, Richard AUBERT, Olivier BERGER, Mathieu FERRY, Nicole HEBRARD, Vanessa LEITE, Marie-Claude MILITON, Philippe POURSIN, Vincent SCHMITT, Cécile TARRADE, Bernard VELLETT.

**Absent** : Marie-Claude MILITON, Cécile TARRADE

**Absent excusé** : Vincent SCHMITT

**Procuration** : Vincent SCHMITT donne procuration à Olivier BERGER

**Nombre de Conseillers** :

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 11

**Date de la convocation** :

Le 13 octobre 2023

**Secrétaire de séance** :

Vanessa LEITE

### **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023**

Le procès-verbal du 19 septembre 2023 est validé par les membres présents et ceux engageant leur pouvoir sans modification.

*Voté à l'unanimité.*

### **CD63 : ELECTION PROPRIETAIRES FONCIERS ET FORESTIERS POUR LA COMMISSION INTERCO D'AMENAGEMENT**

#### **FONCIER**

Liste des candidats : M. Pierre-Yves BONNEFOY, M. Patrice FOURNIER et M. Laurent LESME.

Ont obtenu au premier tour : M. Patrice FOURNIER 11 voix

Ont obtenu au second tour : M. Pierre-Yves BONNEFOY 8 voix

M. Laurent LESME 3 voix

M. Pierre-Yves BONNEFOY et M. Patrice FOURNIER sont élus membres titulaires et M. Laurent LESME est élu membre suppléant.

Après en avoir délibéré, le conseil désigne M. Pierre HEBRARD, M. Jean-Paul SAINTEMARIE comme propriétaires forestiers titulaires et M. Philippe FAURE et M. Luc LAPOUGE comme propriétaires forestiers suppléants.

M. Olivier BERGER siégera en lieu et place de Monsieur le Maire, M. Nicolas BEAURE à la Commission Intercommunale d'Aménagement Foncier.

*Voté à l'unanimité.*

### **SMGF : REVERSEMENT EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES MEMBRES**

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide d'autoriser Monsieur le Maire à encaisser la somme de 31 800€ à l'article 75888 du budget principal avec la répartition mentionnée ci-dessus.

*Voté à l'unanimité.*

### **PARCELLE AE 166 : PROPOSITION D'ACHAT**

Le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de cet immeuble pour un prix maximum de 65 000€.

*10 voix POUR et 1 ABSTENTION.*

### **REGROUPEMENT D'ECOLLES : FIC 2024**

Le conseil municipal décide de solliciter le FIC 2024 au taux de 6.72%, pour un montant total de 42,706€.

*Voté à l'unanimité.*

**REGROUPEMENT D'ÉCOLES : CHOIX DES ENTREPRISES – TRANCHE FERME**

			TOTAL GLOBAL
N°	Intitulé du Lot	Entreprise attributaire	Montant offre finale €HT (compris PSE retenues)
01	LOT N°1 - GROS ŒUVRE	MERLE & COSTE	5 000,00 €
02	LOT N°2 - RAVALEMENT FAÇADES	MERLE & COSTE	7 800,00 €
03	LOT N°3 - ETANCHEITE	A RECONSULTER	10 337,00 €
04	LOT N°4 - MENUISERIES EXTERIEURES	GS2A	16 500,00 €
05	LOT N°5 - PLATRERIE / PEINTURE	DA CUNHA	13 997,04 €
06	LOT N°6 - MENUISERIES INTERIEURES	NOUVELLE EBENE	3 000,00 €
07	LOT N°7 - CARRELAGE / FAIENCE	GIRAD	9 934,51 €
08	LOT N°8 - ELECTRICITE	BIGLER	13 483,01 €
09	LOT N°9 - PLOMBERIE / SANITAIRES	ALAIN SIMON	9 698,50 €
10	LOT N°10 - DESAMIANTAGE	SADOURNY	8 260,00 €
<b>TOTAL OPERATION H.T.</b>			<b>98 010,06 €</b>

*Voté à l'unanimité.*

**PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : APPROBATION**

Le conseil municipal approuve le plan communal de sauvegarde.

*Voté à l'unanimité.*

**PERSONNEL : MISE A JOUR DU TABLEAU DES EMPLOIS**

Le conseil municipal décide de mettre à jour le tableau des emplois de la commune.

*Voté à l'unanimité.*

**CENTRE DE GESTION DU PUY-DE-DÔME : ADHESION AU POLE SANTE AU TRAVAIL**

Le conseil municipal adhère aux missions à compter du 1er janvier 2024.

*Voté à l'unanimité.*

**TRAVAUX ESPACES VERTS : VALIDATION DEVIS**

Le conseil municipal décide de valider le devis de l'entreprise Déat pour un montant HT de 6202.50€ afin de terminer l'aménagement de la parcelle sectionale A 1927.

*10 voix POUR et 1 ABSTENTION.*

**REGIE DE PRODUCTION D'ENERGIE PHOTOVOLTAÏQUE : STATUTS DE LA REGIE CHARGEE DE L'EXPLOITATION D'UN SPIC ET DOTE DE LA SEULE AUTONOMIE FINANCIERE**

Le conseil municipal approuve les statuts et nomme Madame Julie TOURNAUD, secrétaire de mairie, directrice de la régie.

*Voté à l'unanimité.*

**COURSE CYCLISTE DURTORCCHA : DEMANDE DE SUBVENTION 2023**

Le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 258€ pour l'organisation de la course cycliste la Durtorccha 2023 à l'Association pour le Cyclisme Elite Dans l'Agglomération Clermontoise.

*10 voix POUR et 1 ABSTENTION.*

**MANDAT AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DOME POUR L'ENGAGEMENT D'UNE NEGOCIATION EN VUE DE CONCLURE UN ACCORD COLLECTIF DANS LE DOMAINE DE LA PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – GARANTIE PREVOYANCE.**

Le conseil municipal donne mandat au Président du Centre de Gestion afin de procéder à la négociation avec les organisations syndicales représentatives en vue de conclure un accord collectif dans le domaine de la Protection Sociale Complémentaire - garantie prévoyance.

*Voté à l'unanimité.*

**PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – MANDATEMENT DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU PUY-DE-DOME AFIN DE LANCER UNE PROCEDURE DE MISE EN CONCURRENCE EN VUE DE CONCLURE UNE CONVENTION DE PARTICIPATION EN MATIERE DE PREVOYANCE.**

Le conseil municipal mandate le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme afin de mener pour son compte la procédure de mise en concurrence nécessaire à la conclusion d'une convention de participation pour la garantie prévoyance.

*Voté à l'unanimité.*

*Signature secrétaire de séance,*